

REPUBLIQUE DU BENIN  
*Fraternité-Justice-Travail*

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT

\*\*\*\*\*

N° 04/2021/PR/SGG/CM/OJ/ORD

**COPIE**

## Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 27 janvier 2021, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

### **I- Mesures normatives.**

Au titre de ces mesures, le Conseil a adopté les décrets fixant les attributs et appellations de grades ainsi que les signes distinctifs au sein des Forces armées béninoises.

### **II- Communications.**

**Contractualisation pour une assistance technique au profit du projet d'appui à la Transition Agroécologique dans les Zones cotonnières du Bénin (TAZCO2).**

Ledit projet vise l'amélioration durable des revenus des exploitations et des rendements des cultures de la rotation cotonnière, par la restauration et la fertilisation des sols, grâce à l'adoption de pratiques agroécologiques et à une mécanisation adaptée.

Il va ainsi assurer une généralisation du référentiel technique élaboré et implémenté au cours de la phase pilote qui a eu lieu de 2017 à 2019.

La zone d'intervention du projet couvre 22 communes regroupant 180.000 producteurs qui réalisent 90% de la production nationale de coton, de même qu'une part importante de cultures vivrières.

C'est à cet effet qu'il est prévu le recrutement d'une assistance technique internationale, dans le cadre de la convention signée entre le Bénin et le bailleur, l'Agence française de Développement (AFD).

Fait à Cotonou, le 27 janvier 2021,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUIN-OURO.-